

# A.I.P.R.

## Formation préparatoire à l'habilitation ENCADRANT

Équipement de travail

### Compétences visées

. Sensibiliser les personnels aux risques encourus lorsqu'ils interviennent à proximité de réseaux enterrés ou aériens et leur permettre d'obtenir l'Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux délivrée par leur employeur.

### Objectifs

- **Acquérir ou Mettre à jour** ses connaissances sur la réglementation DT-DICT
- **S'approprier** le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux.
- **Comprendre** les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires.

### Programme

#### 1. CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire et les enjeux
- Les différents acteurs, rôles et obligations.
- Les règles spécifiques de prévention selon tes types de travaux.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT- DICT Conjointe, ATU...).

#### 2. LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

#### 3. SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

#### 4. TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux.
- L'apport éventuel des exploitants.
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux.
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

#### 5. EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

### Évaluation

Examen final par QCM sur plateforme de l'état (MEEM)

Formation Inter ou Intra Entreprise

Durée : 1 à 2 jours – 7h00 à 14h\*  
(Dont 1h de test)

Maintien des acquis : Tous les 5 ans

Effectif par session : Maxi 10

#### Moyens

- Présentation didactique
- Échanges de pratiques
- Poste informatique individuel pour l'évaluation finale.

#### Public Concerné

Salarié ou agent intervenant en préparation administrative, technique des travaux et/ou gestion de personnels sur le chantier (Chef de Chantier, Conducteur de travaux...)

#### Prérequis

Savoir lire, écrire, et parler la langue française  
. Mac: Être titulaire d'une précédente attestation de réussite au test AIPR Encadrant

#### Règlementation

. Textes en vigueur  
. Arrêté du 22 Décembre 2015

#### Tarifs

. Nous consulter  
. Tests en compléments ou sec possibles

#### Commentaires

. Remise d'une attestation de formation individuelle en fin de session et d'une attestation de réussite ou d'échec au test

\*Durée de la Formation variable selon le niveau des participants

. Intervenant spécialisé en Prévention des Risques Professionnels et Santé Sécurité au Travail et membre du réseau prévention

